Récapitulation sur les 30 premières pages de la philosophie de Zigliara.

1. Differentia inter scientium et philosophiam?

R. La science, c'est la connaissance des choses dans leurs causes.

La philosophie, c'est la connaissance des choses dans leurs causes dernières.

2. Définitio dialecticas ?

R. In tradendis explicandisque legibus recte judicandi unice sistit.

3. Quaenam differentia inter ideam et perceptionem?

R. La perception désigne l'action vitale ; l'idée désigne plutôt l'objet.

4. Notac idearum?

R. Sunt Proprietates idearum (1); ainsi dans l'homme: la substance, l'animalité, la rationabilité.

0. Extensio idearum?

R. Collectio individuorum quibus notae ennumeratae idea conveniunt. Sic, Petrus, Paulus, Marcus, quibus convenit homo.

G. Dans quelle classe d'universaux faut-il ranger le genre et l'accident praedicabile?

R. Dans la classe des universaux univoques.

7. Dans quelle classe d'universaux mettez-vous l'être ?

R. Dans la classe des universaux anologues.

8. Genus ?

R. Est unum aptum inesse pluribus, specie differentibus et praedicari de illis in quid incomplete. Ainsi animal (genre) convient au cheval et à l'homme sans cependant en donner l'essence complète.

9. Accidens praedicabile?

R. Est unum aptum inesse pluribus et praedicari de illis in quale contingenter. Ainsi la science dans l'homme ; qu'on la lui enlève, il ne cesse pas d'être homme.

10 Dans la définition de l'espèce : Unum aptum inesse pluribus numero differentibus et praedicari de illis in quid complete, pourquoi dit-on in quid complete ?

R. Pour marquer que l'espèce donne une idée complète de l'essence. Ainsi animal raisonnable (espèce du genre animal) énonce l'espèce complète de l'homme.

 Quelle différence y a t-il entre les praedicamenta ou catégories et les praedicabilia?

R. Les praedicamenta sont objets de première intention; les praedicabilia sont objets de seconde intention. (1)

12. Quelle différence y a-t-il entre l'accident praedicabile et l'accident praedicamentule?

R. Le premier est un universel proprement dit, tandisque le second est (une division de l'être) transcendant (2).

C. HOULE.

Collège Joliette.

— C'est le temps de s'abonner à l'Etudiant. Aux étudiants de se pousser un peu, puisque cette feuille a été fondée surtout pour eux.

Un abonnement gratuit pour celui qui nous enverra les noms d'au moins quatre abonnés.

⁽¹⁾ On dit mieux : objecti proprietates per ideam repraceentatae.

⁽¹⁾ Plus clairement: les praedienments sont les choses en tant qu'objets de première intention.

⁽²⁾ On pout dire plus bridvement: le premier énonce la manière d'adhérer; le second la manière d'être. Z. (6) IV.